

REUNION DU SECTEUR TECHNIQUE 06/22**Compte-rendu n° 06/22 du 05.09.2022**

Participants : C. Lecomte, N. Montet, A. Tournier, C. Malavergne, M. Faure, E. Pichon, A. Sarlandie, D. Fargeot, J-M. Lot, F. Marty, R. Courtois, F. Larzinière, C. Touze, M. Bournazeaud, S. Delerive, C. Catard, A. Petit, V. Puydebois, S. Olthoff, A. Valet-Narjou, A-M. Lochou.

Questions abordées :

Rappel de dates,

Dégel du point d'indice,

Date du prochain conseil municipal,

Affaire Commune de Champcevinel c/ SAS Synerg'i,

Restaurant-cuisine scolaire-légumerie,

IUT de Périgueux : dispositif « Horizon(s) 2040 ».

INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES**Rappel de dates :**

Vendredi 09 septembre, 14 h : rencontre avec les 3 cabinets d'architecte retenus pour le concours de la construction de la cuisine- restaurant scolaire-légumerie,

Vendredi 09 septembre, 17 h 40 : CMJ,

Vendredi 09 septembre, à partir de 18h 30 : ramassage des pommes de terre rue L. Aragon, suivi d'un casse-croûte,

Dimanche 11 septembre : sur les bords de la rivière : « Isle était une voie »,

Du lundi 12 au jeudi 15 septembre : C. Lecomte sera absent,

Lundi 12 septembre, 18 h 15 : commission finances (la commission environnement est reportée),

Vendredi 16 septembre, 18 h : « auberge espagnole » avec la famille Melikov,

Lundi 19 septembre, résidence d'écriture : « retour » de Séverine Vincent jusqu'au 28 septembre,

Lundi 19 septembre, 19 h 30 : commission culture,

Lundi 19 septembre, 14 h, salle du conseil : « Horizon(s) 2040 »,

Lundi 19 septembre, 20 h 30 : conseil municipal (à la place du secteur société),

Mardi 20 septembre, 18 h : commission budget participatif,

Mercredi 21 au dimanche 25 septembre : C. Lecomte sera absent,

Dimanche 25 septembre, 10 h, parking de l'école élémentaire : écomarche organisée par le CMJ,

Mercredi 28 septembre : théâtre « Tout feu, tout flemme »

Lundi 03 octobre : secteur technique.

Dégel du point d'indice : l'augmentation du coût d'indice de 3, 5 % pour tous les agents à compter du 01 juillet représentera un surplus de la masse salariale d'environ 65 000 € pour l'année 2022 (130 000 pour 2023).

Affaire Commune de Champcevinel c/ SAS Synerg'i : par un arrêt du 09 juin 2022, la Cour administrative d'appel de bordeaux a rejeté la requête de la commune et lui impose de verser la somme de 1 500 € à la société Synerg'i.

DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE

Date du prochain conseil municipal : la date est fixée au **lundi 19 septembre à 20 h 30** (prend la place de la réunion de secteur société). Secrétariat : E. Pichon, sinon V. Puydebois, sinon A. Sarlandie.

Restaurant-cuisine scolaire-légumerie : le jury de concours (comprend 4 élus) s'est réuni le mercredi 27 juillet. Il y avait 21 candidatures.

Le représentant de la SEMIPER a présenté ces dossiers de candidature au regard de 3 principaux critères :

- Qualité générale de l'ensemble des références présentées par le candidat ou le groupement,
- Adéquation des moyens techniques présentés au regard de la nature du projet,
- Adéquation des moyens humains présentés au regard de la nature du projet.

La première analyse a permis de retenir 5 candidatures qui ont fait l'objet d'un examen plus détaillé.

Finalement, les 3 candidatures retenues sont :

- Dauphins Architecture (Bordeaux),
- Atelier FGA (Bordeaux)
- David Architecte (Tulle).

Le jury recevra les 3 candidats le 09 septembre, ils seront invités à une visite sur site.

La date limite de remise des offres est fixée au 17 octobre 2022.

QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES

IUT de Périgueux : dispositif « Horizon(s) 2040 » : le département carrières sociales option gestion urbaine est remplacé depuis l'an dernier par le département Villes et Territoires Durables (VTD). Le BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) qui se prépare en 3 ans remplace le DUT. Ce BUT VTD doit former des professionnels capables de relever des défis importants : changement climatique, érosion de la biodiversité, fractures éducatives, sociales et culturelles, ségrégation spatiale Ils seront des professionnels qui tiendront un rôle essentiel d'organisation, de coordination et d'animation d'initiatives locale, à la jonction de multiples acteurs et enjeux sociaux, environnementaux, économiques et politiques.

Trois axes structurants seront travaillés pour permettre l'attractivité et la valorisation de tous les territoires :

- L'urbanisme, l'architecture, le logement, les mobilités et les infrastructures,
- La culture, le patrimoine, l'artisanat, les activités de pleine nature, les espaces naturels à destination notamment de l'activité touristique,
- Les services rendus à la population permettant aux familles de vivre sur le territoire ou de s'y installer.

Nommé sur Périgueux depuis l'an dernier, Mr Olivier Prévôt est l'enseignant qui assure la coordination globale du dispositif.

« Horizon(s) » 2040 est l'intitulé générique de l'ensemble des Situations d'Apprentissage et d'évaluation (SAé) porté par le département Villes et Territoires Durables. Le principe en est simple : **chaque promotion d'étudiants s'emparera de deux territoires durant les 3 années de formation pour en faire son terrain d'apprentissage, tout en étant force de proposition pour celles et ceux qui y vivent afin d'améliorer leurs conditions de vie.**

C. Lecomte a rencontré Mr Prévôt plusieurs fois et la dernière, le 14 juin, en compagnie de A-M. Lochou et P. de Almeida. Après la mise en place l'an dernier de ce dispositif sur Boulazac-Isle -Manoire et sur Coulounieix-Chamiers, il souhaite que Champcevinel soit un nouveau territoire « Horizon(s) 2040 » pour la promotion 2022.

Si nous en sommes d'accord, nous devons entériner une convention qui comprend un certain nombre d'engagements de la part de l'IUT dont la livraison :

- D'un rapport écrit de pré-diagnostic, basé sur les entretiens menés, les études de territoire et les recherches documentaires effectuées (janvier-février 2023),
- D'un rapport définitif, tenant compte des remarques et critiques formulées par les partenaires et les parties prenantes,
- D'un documentaire vidéo (juin 2023).

La collectivité, quant à elle, s'engagerait à :

- Accueillir les étudiants lors des rencontres collectives et individuelles,
- Favoriser les relations entre les différents partenaires,
- Mettre à disposition tout document utile et nécessaire,
- Soutenir financièrement le programme à hauteur de 3 000 € pour une année universitaire afin de couvrir les frais de déplacement des étudiants et du petit équipement.

La journée de lancement se fera le mardi 20 septembre. Les étudiants, au nombre de 26 environ, passeront la matinée sur la commune pour découvrir le territoire et nous les recevrons, avec l'équipe pédagogique, l'après-midi.

Ils souhaitent de notre part deux types d'intervention : l'une classique présentant la commune à grands traits (démographiques, spatiales, historiques, économiques...) et une autre plus prospective, projective, politique présentant les grands enjeux, les grands défis, les difficultés, les ambitions, les projets, etc.

Le groupe référent de la commune sera composé de : AM. Lochou, P. de Almeida, Y. Grangier, M. Faure, A. Valet-Narjou, A. Petit, C. Lecomte.

QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

ELU CHARGE DE LA PRESENTATION